

Journées européennes du patrimoine  
dans les Yvelines

*« Patrimoine naturel,  
patrimoine culturel »*

20 et 21 septembre 2014



**Yvelines**  
Conseil général

**Journées Européennes du Patrimoine**  
**20 et 21 septembre 2014**  
*Patrimoine culturel – Patrimoine naturel dans les Yvelines*

Les journées européennes du patrimoine sont l'occasion pour le grand public de découvrir le patrimoine yvelinois, mais également les actions menées depuis plus de 30 ans par le Conseil général en matière de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine.

Le Conseil général des Yvelines organise le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2014, sur la thématique de la 31<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine (Patrimoine culturel – Patrimoine naturel), des visites libres et commentées de lieux patrimoniaux lui appartenant.

Les propriétés départementales sont ouvertes gratuitement :

- L'Hôtel du Département et de la Préfecture à Versailles (Samedi et dimanche) ;
- Le Domaine de Madame Elisabeth à Versailles (Samedi et dimanche) ;
- Le Château de la Madeleine à Chevreuse (Samedi et dimanche) ;
- Le Musée départemental Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye ;
- Le Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy (Samedi).

Mais aussi, le public pourra découvrir 4 églises des Yvelines qui ont bénéficié de travaux de restauration grâce à l'aide du Conseil général.

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion pour le grand public de découvrir le patrimoine culturel et naturel yvelinois, mais aussi les actions menées par le Conseil général en matière de restauration et de valorisation de ce patrimoine.

Le rendez-vous est fixé les 20 et 21 septembre 2014. Au programme : visites libres, conférences, animations pour tous...

Le Conseil général agit pour préserver le patrimoine des Yvelines : plus de 180 monuments sauvegardés dans les Yvelines, 68 espaces naturels, de nombreux d'objets d'art restaurés.

**Le programme complet est disponible sur : [www.yvelines.fr/jep](http://www.yvelines.fr/jep)**

**Contact presse :**

Alexia Borrás  
Tél. : 01 39 07 70 77  
[aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)



## **PROGRAMME COMPLET**

### **Hôtel du Département et de la Préfecture**

Situé en face de l'hôtel de Ville de Versailles, l'hôtel du Département abrite les services déconcentrés de l'Etat (Préfecture) et les services du Département (Conseil général des Yvelines). Ce prestigieux bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre cour et jardin, est caractéristique de l'architecture du Second Empire. Parcourez l'histoire politique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en visitant le salon des Aigles, le salon de l'Impératrice, la salle des séances du Conseil général...

#### ***Samedi 20***

***De 14h à 18h*** : Visite libre.

***14h30-17h*** : Visites de 40 minutes commentées par les guides-conférenciers de l'office du tourisme de Versailles.

#### ***Dimanche 21***

***De 10h à 18h*** : Visite libre.

***10h30 - 12h et 14h30 - 17h*** : Visites de 40 minutes commentées par les guides-conférenciers de l'office du tourisme de Versailles.

*Accès par les grilles de la Préfecture : 11-13 avenue de Paris à Versailles*

### **Domaine de Madame Elisabeth**

Situé avenue de Paris à Versailles, le Domaine de Madame Elisabeth a appartenu à la plus jeune sœur de Louis XVI. Plusieurs fois transformés depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la demeure, son parc et son orangerie sont aujourd'hui une propriété du Conseil général. Le parc à l'anglaise, ouvert au public hors saison hivernale, présente un intérêt botanique exceptionnel avec 200 espèces d'arbres différentes. La demeure et l'orangerie sont plus exceptionnellement ouverts au public.

#### *Le Parc*

***Samedi 20 et dimanche 21 septembre, 10h – 20 h*** : Découverte libre du parc

#### *La Demeure*

***Samedi 20 et dimanche 21 septembre, 14h30 – 17 h*** : Visite commentée par les guides-conférenciers de l'office de tourisme de Versailles

#### *L'Orangerie*

***Du jeudi 18 au dimanche 21 septembre, 12h – 19 h***

Exposition « Workshop Portraits » de l'association *Arts Convergences* (exposition présentée du jeudi 18 au dimanche 21 septembre 2014 inclus)

Découvrez, à travers un parcours d'œuvres variées, l'univers plastique et pictural d'artistes souffrant de troubles psychiques

*Accès : 73 avenue de Paris à Versailles*

### **Château de la Madeleine**

Le château de la Madeleine est une forteresse médiévale située dans le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Son donjon et ses remparts en font un édifice exceptionnel qui surplombe la vallée de l'Yvette de sa stature majestueuse. Archéologie, histoire et environnement s'y conjuguent en un site unique.

***Samedi 20, 14h-17h30 et Dimanche 21, 10h-17h30*** : Visites commentées du site par des archéologues et des historiens.

***Samedi 20, 14h-19h et Dimanche 21, 10h-19h*** : Visite libre d'une reconstitution médiévale et d'une exposition de panneaux sur l'histoire du château et des fouilles dans les caves médiévales.

*Château de La Madeleine  
Chemin Jean Racine  
78460 Chevreuse*

### **Musée Maurice Denis**

Consacré à l'une des figures intellectuelle et artistique les plus influentes du début du XXe siècle, le peintre et théoricien Maurice Denis, le musée, ancien hôpital royal classé monument historique, et son jardins présentent la collection permanente ainsi que l'exposition temporaire « Beautés du ciel, décors religieux de Maurice Denis au Vésinet » (du 19 septembre 2014 au 4 janvier 2015).

***Samedi 20 et dimanche 21, 10h- 18h*** : Découverte libre du jardin (roseraie, théâtre de verdure, verger...) et de la terrasse ornée de sculptures d'Antoine Bourdelle. Mise à disposition de livrets-parcours pour adultes et enfants.

***Samedi 20 et dimanche 21, 10h-18h*** : Visite libre de la collection permanente et de l'exposition « Beautés du ciel » avec commentaires par des médiateurs en salle.

***Samedi 20, 15h30-16h30*** : Visite commentée de l'exposition par la commissaire, Fabienne Stahl.

*Musée départemental Maurice Denis  
2 bis, rue Maurice Denis  
78102 Saint-Germain-en-Laye cedex*

### **Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy**

Engagé en 2013 sur un site de 113 ha en bordure de Seine, le chantier du futur parc récréatif et paysager des Yvelines se poursuit. A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le public est invité à découvrir les premiers aménagements du parc, l'un des éco-projets les plus importants du département.

***Dimanche 21 septembre***

***A 11 h*** : Parcours découverte du Parc du Peuple de l'Herbe

Menez l'enquête pour retrouver le papillon du logo du Parc qui a disparu. Animation à partager en famille. Parcours pédagogique en accès libre (boucle d'1h30 à 2 heures). Livret d'enquête pour les enfants fourni.

**A 12 h 30 :** Déjeuner sur l'herbe dans les bosquets à pique-nique du Parc du Peuple de l'Herbe. Apéritif offert par l'Association des Amis du Parc du Peuple de l'Herbe (sous réserve des conditions climatiques). Panier pique-nique à apporter par les participants.

**De 14h à 15h30 :** Animation ludique sur l'environnement. Deux animations-ateliers pour petits et grands sur le thème de la biodiversité, par l'association *e-graine*.

*Accueil : angle du Chemin de Beauregard et de la rue Saint-Honoré  
78955 Carrières-sous-Poissy*

### **Eglise St Illiers de Bazemont**

**Samedi 20, 15h :** Conférence par un conservateur des Antiquités et objets d'art du Département : 'L'objet restauré dans son contexte', chronique d'une restauration de plusieurs statues du XVIème siècle et de leur remise en place dans l'église.

### **Eglise St Rémy de Marcq**

**Dimanche 21, 15h-16h :** Conférence sur les objets et vitraux récemment restaurés dans l'église.

### **Eglise Saint Pierre-Saint Maur Saulx-Marchais**

**Samedi 20, 10h-12h30 et 15h-18h et Dimanche 21, 10h-13h et 15h-18h :** Visites commentées de l'église.

**Dimanche 21, 11h :** Conférence sur des objets récemment restaurés par le conservateur délégué des Antiquités et objets d'art du Département.

### **Eglise St Martin de Verneuil-sur-Seine**

**Samedi 20, 10h-18h**

**Dimanche 21, 14h-18h**

Visite commentée de l'église.

Exposition, atelier d'écriture et concert le samedi 20 septembre au soir.

**Samedi 20, 15h-17h :** Présentation des dernières découvertes archéologiques et des restaurations d'œuvres par un archéologue et un historien de l'art.

Organisation : commune de Verneuil-sur-Seine

Intervention du Conseil général des Yvelines : archéologue, médiateur du patrimoine et conservateur délégué des Antiquités et objets d'art/DAPAC

## LES YVELINES : UN DEPARTEMENT DE NATURE ET D'HISTOIRE

Avec une nature exceptionnelle, des paysages de qualité et une situation privilégiée et stratégique aux portes de Paris, le territoire yvelinois est dépositaire d'un passé prestigieux au rayonnement national et international.

Conscient de la richesse de ce patrimoine à la fois historique et environnemental et du lien intime qui lie les édifices aux paysages qui les entoure, le Département des Yvelines développe des politiques ambitieuses de préservation, de valorisation et d'ouverture au public de ses monuments et de ses sites.

Pour l'édition 2014 des Journées européennes du patrimoine, les Yvelines proposent un parcours alliant visites de monuments, de parcs et de jardins et découverte de métiers et de savoir-faire en matière de conservation du patrimoine.



*Vue du château médiéval de la Madeleine dans le Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse  
Crédit photographique @cg78*

### **Le patrimoine naturel et culturel yvelinois : quelques chiffres**

- Plus de 80 % d'espaces verts sur le territoire dont 68 espaces naturels sensibles (ENS) entretenus, valorisés et ouverts au public par les services environnementaux du Département ;
- 2 Parcs naturels régionaux : le Parc naturel du Vexin français et le Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse ;
- 3 800 sites archéologiques recensés sur le territoire couvrant les périodes de la Préhistoire à l'époque moderne ;
- 6 villes royales : Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la Jolie, Rambouillet, Poissy, Marly-le-Roi ;
- 104 édifices historiques restaurés et 7 équipements culturels structurants aménagés depuis 2007 grâce au soutien du Département ;
- 1 musée au fonds exceptionnel dédié à la peinture nabi et symboliste, le Musée Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye.

## Un effort soutenu pour le patrimoine historique

Depuis plus de trente ans, le Conseil général des Yvelines intervient pour la restauration et la valorisation du patrimoine historique yvelinois, renforçant ainsi la qualité du cadre de vie des habitants, l'identité du territoire et son attractivité.

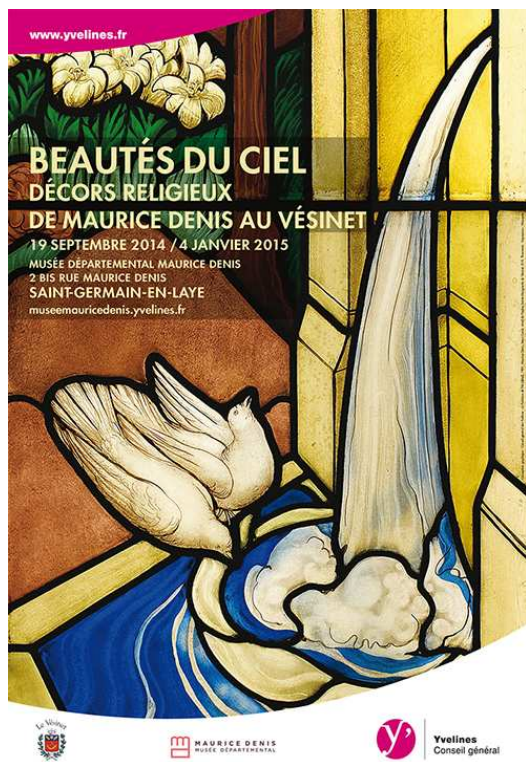
Le patrimoine, qu'il soit protégé ou non au titre des monuments historiques, a fait l'objet d'un plan départemental exceptionnel d'aide aux collectivités 2007-2010. Doté de 12,5 millions d'euros, il a permis de soutenir 183 projets de restauration à travers les Yvelines. Sur la période 2013-2015, dans un contexte économique contraint, une autorisation de programme de 6 millions d'euros est ouverte pour soutenir les communes qui restaurent et valorisent leur patrimoine monumental.

Le Département aide également les communes à sauvegarder leur patrimoine mobilier inscrit à l'inventaire des monuments historiques ou non protégé, patrimoine vulnérable dont l'intérêt est avéré. Dans ce cadre, il prend en charge 70 % des dépenses de restauration des oeuvres et assure le suivi scientifique et technique des travaux.

Enfin pour le patrimoine mobilier communal classé au titre des monuments historiques, le soutien départemental prend la forme d'une subvention au taux de 20 %, sous réserve d'une subvention de l'État à hauteur de 50 %. Les collectivités sont ainsi incitées à s'engager dans la restauration d'objets et de décors majeurs de leur patrimoine.

### DEUX EXPOSITIONS A L'HONNEUR

#### ✓ BEAUTES DU CIEL, DECORS RELIGIEUX DE MAURICE DENIS



C'est dans le cadre préservé de l'ancienne demeure de Maurice Denis que se déroule à partir du 19 septembre 2014 et jusqu'au 4 janvier 2015 l'exposition *Beautés du ciel, décors religieux de Maurice Denis au Vésinet*.

L'exposition met en lumière le renouveau de l'art sacré à l'aube du XXe siècle, courant à l'avant-garde duquel se situe Maurice Denis (1870-1943). Organisée avec le partenariat de la ville du Vésinet, elle a été initiée suite à la restauration de l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, achevée cette année. Cette restauration a fait l'objet de travaux minutieux et l'opération a reçu le prix du Geste d'or qui distingue les chantiers exemplaires de restauration du patrimoine. Elle souligne l'effort accompli pour la sauvegarde du patrimoine par le Conseil général des Yvelines au travers de son **Plan exceptionnel d'aide aux collectivités pour leurs édifices structurants 2007-2014**.

## Maurice Denis et l'art sacré

Dès sa jeunesse, Maurice Denis a exprimé son désir d'être peintre d'églises, conciliant ainsi sa foi chrétienne et sa vocation d'artiste. Avec le décor qu'il peint en 1898-1899 pour la chapelle du collège Sainte-Croix du Vésinet, sa première commande pour un édifice religieux, puis le décor en 1901-1903 du déambulatoire et des chapelles du chœur dans l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, il ouvre la voie d'un art sacré moderne.

Un exceptionnel ensemble de travaux préparatoires à ces décors est conservé au musée Maurice Denis, ainsi qu'un important fonds documentaire les concernant. Profitant de cette richesse, l'exposition réunit une soixantaine d'oeuvres et d'études, en majorité inédites, choisies dans les collections du musée, que complètent des prêts d'oeuvres appartenant à des collections privées et publiques. Pour les peintures comme pour les vitraux, elle explique les méthodes de travail de l'artiste, du premier croquis au carton à échelle d'exécution en passant par les projets et esquisses. Elle évoque également les travaux de restauration entrepris pour sauvegarder ce patrimoine, notamment après un incendie survenu en 2009. Une publication traitant sous l'angle historique et iconographique les décors du Vésinet et leur restauration accompagne l'exposition.

## Sainte-Marguerite : une restauration exemplaire

Inscrite au titre des monuments historiques en 1978, l'église Sainte-Marguerite du Vésinet est construite de 1862 à 1865 par l'architecte Louis-Auguste Boileau avec des matériaux et techniques novateurs. En 1897 l'édifice est agrandi et le décor de cette extension est confié à Maurice Denis, qui le réalise de 1901 à 1903 avec le concours d'Henri Carot pour les vitraux.

Entreprise en 2005 par la commune du Vésinet, la restauration de ces vitraux bénéficie alors d'un soutien financier du Conseil général de 14 072 €, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) participant, quant à elle, à hauteur de 8 600 €, pour une dépense subventionnable retenue de 46 906 €.

Après l'incendie de 2009 qui endommage gravement une partie de l'église, des décors de Denis et des vitraux, le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 322 778 € pour une première phase de travaux d'urgence et à 443 626 € pour une seconde phase de restauration des décors. Pour les réaliser, le Conseil général accorde en 2011 à la commune deux subventions respectivement de 150 000 € et de 75 000 €. L'opération reçoit également le soutien financier de la Région Ile-de-France (225 000 € pour les deux phases) et de la DRAC (48 234 €).

## A propos du musée et de son jardin...



*Le jardin du musée Maurice Denis. Crédits photographiques @Saint-Gremain-en-Laye*



*Le théâtre de verdure du jardin. Crédits photographiques @Saint-Gremain-en-Laye*



Ouvert au public en 1980 par le Conseil général des Yvelines, le musée départemental Maurice Denis est aménagé dans l'ancienne demeure de Maurice Denis, peintre et théoricien du mouvement nabi, qui réalisa dans cette maison la plus grande partie de son oeuvre.

Ancien hôpital royal construit à la fin du XVIIe siècle, cette imposante bâtisse, entourée d'un jardin, est aujourd'hui classée monument historique. Le bâtiment et les jardins s'étagent sur trois niveaux sur le versant ensoleillé de la colline de Saint-Germain-en-Laye.

La vocation essentielle du musée est de réunir, autour de la personnalité de Maurice Denis, une collection originale d'oeuvres d'artistes symbolistes, nabis, postimpressionnistes et du groupe de Pont-Aven liés aux mouvements d'avant-garde de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle tels que : Louis Anquetin, Pierre Bonnard, Charles Filiger, Paul Gauguin, Georges Lacombe, Alphonse Mucha, Paul Ranson, Odilon Redon, Paul Sérusier, Félix Vallotton, Jan Verkade, Edouard Vuillard.

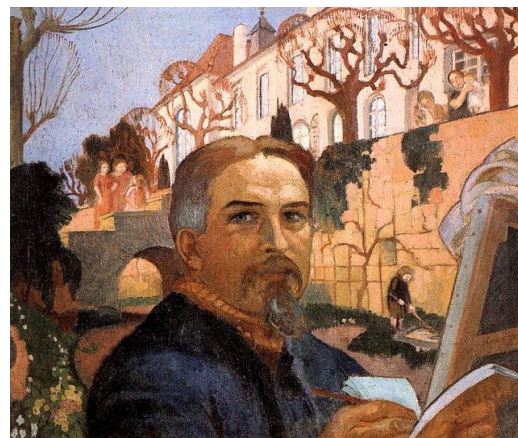
Le fonds de collection du musée, initialement constitué par une donation exceptionnelle de la famille de Maurice Denis en 1976, a été depuis enrichi par de nombreuses donations et acquisitions d'oeuvres d'artistes symbolistes et nabis provenant de collections privées et publiques, françaises et étrangères.

Composées en grande partie de peintures, les collections comportent aussi de nombreuses oeuvres graphiques, des sculptures ainsi que des pièces de mobilier et des objets d'art : éventails, paravents, vitraux, meubles, objets liturgiques. Tous ces éléments permettent de saisir la volonté des artistes nabis d'intégrer l'art dans la vie quotidienne.

Réunissant des oeuvres très diverses, la collection du musée témoigne d'une grande cohérence. Elle représente aujourd'hui un ensemble incontournable pour la compréhension de la naissance de l'art moderne, et abrite des oeuvres notables de Maurice Denis et des artistes de son temps. Pour le visiteur qui s'intéresse au tournant du XXe siècle et aux origines de l'art moderne, cette visite est indispensable.



*Le Dessert dans le jardin, Maurice Denis, 1897, huile sur toile, 100 x 120 cm. Crédits photographiques © ADAGP, Paris 2010*



*Autoportrait devant le Prieuré, 1921, huile sur toile, don de Dominique et Yvonne Denis. Crédits photographiques © ADAGP, Paris 2010*

## ✓ *WORKSHOP PORTRAIT* A L'ORANGERIE DU DOMAINE DE MADAME ELISABETH

En rupture avec l'image traditionnelle du site historique qu'est l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth à Versailles, l'exposition « Workshop Portraits » initiée par l'association Arts Convergences, présente un ensemble d'œuvres inédites au registre fascinant et singulier.

Les visiteurs seront entraînés dans l'univers original de neuf artistes souffrant de troubles psychiques. Mus par le désir de donner une visibilité à leurs émotions, la prise de conscience de leur paysage intime et la concrétisation de leurs images mentales ont servi de tremplin à la réalisation de leurs travaux artistiques, avec des artistes professionnels à leurs côtés. Le temps de cette rencontre, relais d'une expérience à la fois intime et universelle, la différence et le différent ont été mis de côté, afin de créer ensemble différemment pourtant.

Ce projet insolite que le Département a souhaité soutenir, dans le cadre de sa politique culturelle menée en direction des publics en situation de handicap, est ainsi une occasion donnée au public de découvrir, au-delà de la maladie, d'autres émotions et paysages mentaux ou intérieurs.

**Dessins, peintures, photographies, vidéos**, les œuvres exposées sont le travail d'une année dans les ateliers de l'association, sous la direction artistique d'**Annick Volle** (photographe, plasticienne, diplômée des Beaux-Arts) et de **Rosemary Chatin** (artiste peintre, fondatrice d'ARTruist Philadelphie).



*Workshop portraits : le vernissage de l'exposition en juin 2013.  
Crédits photographiques @cg78.*

### **Le Parc du domaine : un esprit de romantisme**

Acquis par le Département en 1983, le parc est classé monument historique depuis 1953 et est à l'inventaire des sites pittoresques du département depuis 1967. La maison, ancienne demeure de Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, est aujourd'hui un lieu de travail et d'exposition du Conseil général des Yvelines. Le jardin, dessiné par Alexandre-Louis de la Brière, architecte du roi, était à l'origine un jardin romantique anglais aujourd'hui entretenu, de façon entièrement écologique, par les Services du Département avec le souci de recréer l'esprit et l'ambiance d'époque de ce lieu au charme incontesté.



**Le domaine et la demeure** ont été acquis en 1722 par le Prince et la Princesse de Guéméné puis transformés par l'architecte la Brière. 11 ans plus tard, Louis XV acquiert cette propriété et en fait don à sa sœur, Madame Elisabeth. Cette dernière y passe 6 ans de sa vie, loin des intrigues de la cour. Elle consacre beaucoup de temps à soulager les pauvres et les orphelins pour lesquels elle crée une basse-cour et une

laiterie et fait aménager une sorte de dispensaire. La Révolution met fin au bonheur de la Princesse qui meurt sur l'échafaud en 1794.

La demeure a son aspect actuel depuis la fin de l'Empire et seules trois pièces subsistent de l'appartement de Madame Elisabeth : le salon turc, la chambre et la salle de bain.

Le parc d'une superficie de 7,2 hectares ouvre sur de vastes pelouses où se déploient de longues perspectives donnant l'illusion d'un ailleurs baigné de verdure, en plein cœur de la ville de Versailles. Allées sinueuses, rivière, île entre les rochers, montagne et grotte ponctuent la promenade.

Surplombant l'avenue de Paris, l'allée des Tilleuls présente une promenade paisible. Au nord du jardin, un potager d'époque est actuellement cultivé avec des variétés de fruits et légumes anciens par les Services du Département.

Dans le cœur du parc, la tempête de 1999 a détruit ou endommagé plus de 200 arbres. Le Département y a conduit depuis lors une vaste campagne de replantation avec 2 objectifs : reconstituer le patrimoine végétal tout en mettant à profit les espaces dégagés pour redonner une unité paysagère à l'ensemble. Le projet a été conçu avec un « fil d'Ariane » destiné à organiser l'espace tout en évoquant l'histoire du parc (chapelets de buis, tunnels de verdure...)

Le choix des essences respecte l'esprit du lieu : espèces indigènes pour conforter l'aspect champêtre (chênes, érables, tilleuls, pins sylvestres, sapins, mélèzes, pommiers, poiriers) et arbres d'origines géographiques diverses pour illustrer l'esprit romantique du parc (chênes rouges d'Amérique, sophoras, cèdres du Liban, catalpas, tulipiers de Virginie, copalmes d'Amérique, ginkgos bilobas, arbres aux mouchoirs).

Longtemps resté méconnu du public, le Domaine de Madame Elisabeth et son Orangerie, accueillent des milliers de visiteurs chaque année grâce à la politique d'ouverture et de valorisation mené par le Département depuis dix ans. C'est aujourd'hui un lieu dédié à la nature, aux arts et à la culture, siège de nombreuses manifestations et expositions d'art et d'histoire.

## UN PARC A VOCATION ECOLOGIQUE ET RECREATIVE : LE PARC DU PEUPLE DE L'HERBE

Situé en bord de Seine, le futur parc à Carrières-sous-Poissy est emblématique de la priorité que le Département accorde à l'accessibilité et à l'intégration du patrimoine naturel en ville. Cet espace de 113 hectares, aménagé sur une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) a vocation à devenir le plus grand parc départemental des Yvelines à fonction récréative et de préservation de la biodiversité.



*Le Parc du peuple de l'herbe vu du ciel, au cœur du projet d'aménagement sur la boucle de Seine « Carrières-sous-Poissy nouvelle centralité » – Crédits photographiques @agence TER*

Mené en partenariat avec la Communauté d'agglomération des deux rives de Seine (CA2RS) et en lien avec les enjeux territoriaux de l'Opération d'intérêt national (OIN) Seine Aval, ce projet d'envergure a bénéficié d'un soutien européen de 1,3 millions d'euros dans le cadre du programme Life+.

**A quelques minutes de la gare RER de Poissy, le futur Parc du peuple de l'herbe est conçu sur un espace de 113 hectares de friches avec deux étangs seulement connus des pêcheurs.** Le choix du Département s'est orienté vers ce site pour son caractère d'exception en termes faunistiques et floristique. Tous les stades de végétation y sont présents et quelques espèces protégées d'oiseaux ou d'insectes remarquables y vivent. Ouvrant sur le grand paysage de la vallée de Seine et de ses côteaux, ce parc répond à un objectif ambitieux : sensibiliser les Yvelinois aux problématiques environnementales et leur permettre de se réapproprier le « patrimoine Seine » grâce à ce nouvel espace de transition « ville-nature ».

**Réappropriation du fleuve, continuité écologique, préservation de la biodiversité, l'accueil des publics grâce à des équipements pédagogiques, ludiques et récréatifs sont les axes de développement du futur parc,** classé Espace naturel sensible (ENS) et consacré à la thématique des insectes. Le criquet gaulois, le lézard des murailles et l'agrion à long cercoïde vivent discrètement sur le site. Ces espèces d'insectes se font rares en Ile-de-France. Elles vont se voir dédier l'endroit pour le rôle fondamental qu'elles jouent dans la nature

**A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le public est invité à découvrir les travaux de préfiguration des aménagements initiés en 2013.** Une promenade

ponctuée de kiosques, d'aires de jeux, de jardins familiaux et de jeux urbains sera prochainement en cours d'installation sur la frange urbaine du parc. Côté fleuve, une berge en pente douce végétalisée de façon naturelle et accessible aux personnes à mobilité réduite devra concrétiser la transition entre milieu aquatique et milieu terrestre voulue par le projet. Trois autres équipements sont également prévus :

- une Maison des insectes qui sera dédiée à l'accueil des publics et des scolaires lors d'expositions, de conférences, d'actions de sensibilisation à l'environnement ;
- un observatoire ;
- une guinguette située au bord de l'étang de la Galiotte qui rappellera ce passé pas si lointain des dimanches festifs et populaires.

Le Parc du peuple de l'herbe, l'un des premiers éco-projets du Département, va devenir la porte d'entrée d'un territoire en pleine mutation, la Boucle de Chanteloup-les-Vignes. Pour le Département des Yvelines, il symbolise la volonté de concilier développement urbain et préservation du patrimoine naturel.

## **LE CHATEAU DE LA MADELEINE AU CŒUR DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE**

**Proche de Paris, la Haute Vallée de Chevreuse reste une région à dominante rurale. Marquée par une alternance de plateaux de grandes cultures et de « vallées confidentes », elle s'étend sur la partie supérieure de deux rivières : l'Yvette et la Rémarde. Agriculture, forêts et espaces naturels occupent près de 90 % du territoire. La présence d'un patrimoine culturel extrêmement varié témoigne du passé prestigieux de la Haute Vallée de Chevreuse.**

Hors des sites renommés, tel que le château de Breteuil ou le château de Dampierre ou encore l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, se cache une multitude de monuments et sites remarquables.... Cet héritage, non loin de Paris, aurait pu subir de grands dommages, sans la création, en 1985, du premier Parc naturel régional d'Ile-de-France. Regroupant plus de vingt communes qui, avec le Département des Yvelines et la Région Ile-de-France, ont fait le pari de préserver les milieux naturels et de valoriser les activités humaines compatibles avec l'environnement, le parc offre un territoire d'exception à vivre et découvrir.



*Le château de la Madeleine, un édifice majestueux surplombant la vallée de l'Yvette  
Crédits photographiques @cg78*

**Le château de La Madeleine, forteresse médiévale située à Chevreuse**, se situe dans le sud du département des Yvelines. Son donjon et ses remparts en font un édifice exceptionnel qui surplombe la vallée de l'Yvette. Archéologie, histoire et environnement s'y conjuguent en un site unique. Il est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1948.

Les parties visibles les plus anciennes ont été réalisées par Guy II de Chevreuse à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La forteresse consiste alors en un grand donjon, encore plus imposant que l'actuel, entouré d'une enceinte de terre et d'une palissade en bois. Le châtaufort a ensuite été modifié pour renforcer ses défenses à de nombreuses reprises jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Il traverse un Moyen Âge tourmenté. En 1306, Philippe le Bel et l'Impératrice de Constantinople y séjournent. En 1366, la châtelainie est vendue à un certain Pierre qui deviendra Pierre de Chevreuse. Il sera l'auteur des plus grandes transformations du château (agrandissement des tours nord dotées de mâchicoulis, de l'enceinte sud...). En 1414, Jean-sans-Peur, allié du roi d'Angleterre, y livre bataille et laisse le bourg médiéval de Chevreuse en ruines. Le château retourne pourtant dans le domaine Royal en 1438.

Au 16<sup>e</sup> siècle, alors que les guerres de Religions font rage, le château, occupé par des partisans du duc de Guise, est déclaré félon, résiste puis tombe face aux troupes du roi Henri III. En 1661 et 1662, Jean Racine, alors en formation de contremaître à Port-Royal des Champs, supervise des travaux de restauration du château pour le duc de Luynes, nouveau propriétaire, et y séjourne.

En 1793, la basse cour est vendue comme bien national. En 1853, le Duc de Luynes achète les ruines de la haute cour mais face à l'ampleur de la tâche, il renonce aux travaux de restauration. Propriété du Département des Yvelines depuis 1981, la forteresse a bénéficié d'un important programme de restauration visant à lui redonner de la cohérence et à mettre en valeur ses formidables dispositions défensives du XV<sup>e</sup> siècle.

Depuis 1989, la haute-cour abrite la Maison du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.



*Reconstitution d'un campement médiéval et animations lors des Journées européennes du patrimoine 2013*  
Crédits photographiques@cg78

**Dans le cadre de son Schéma départemental des espaces naturels adopté en 1994**, le Conseil général met en œuvre une politique d'acquisition d'espaces naturels sensibles (ENS) – 2 850 hectares /68 sites - afin de les protéger et de les aménager pour les rendre accessibles au public.

Les Espaces naturels sensibles (ENS) bénéficient d'un régime de protection particulier mis en œuvre par le Conseil général en partenariat avec les communes et d'autres acteurs de l'environnement (Parcs naturels régionaux, Chambre d'agriculture, Office national des forêts, Museum d'histoire naturelle, associations...). L'acquisition, l'aménagement et la gestion des espaces et des sentiers de randonnées sont financés par une taxe sur les permis de construire, appelée taxe départementale des espaces naturels sensibles.

Le Département met en oeuvre un programme pluriannuel de valorisation des espaces naturels visant à améliorer l'accueil du public et à faire connaître les sites départementaux. Dans ce cadre, il a élaboré une nouvelle charte et a conçu un programme d'animations gratuites destinées à un large public. Il a signé en 2013, la charte nationale des Espaces naturels sensibles.